



Le mot du maire

Pour les communes, cette année 2019 est la dernière année pleine de ce mandat de 6 ans.

Pour « notre commune nouvelle » nous finissons seulement la 2^{ème} année. Je ne ressens pas, pour nous, une impression de fin de mandat mais un début de vraie vie de VALZIN EN PETITE MONTAGNE.

J'éprouve un sentiment de satisfaction en voyant le travail réalisé par notre Conseil Municipal durant ces deux années. Nous nous étions fixés des objectifs :

- organisation administrative améliorée
- fonctionnement économe mais efficace
- entretien du patrimoine au quotidien
- identité de nos villages conservée
- vie associative, convivialité encouragées

Sur tous ces points nous avons avancé et tenu les objectifs. Merci à toute l'équipe municipale, à nos secrétaires Céline et Eliane, aux associations, aux bénévoles, à tous ceux qui s'engagent pour notre commune.

Des liens se sont créés entre nos villages et nous devons tout mettre en œuvre pour les rendre plus solides et plus nombreux. Notre objectif premier reste de favoriser les informations, les échanges, les rencontres afin que la vie dans nos villages et la convivialité en soient améliorées.

Pour cela nous devons faciliter la communication.

L'année 2019 verra la réalisation d'un site internet dédié à VALZIN EN PETITE MONTAGNE en lien avec le site de la Communauté de Communes Petite Montagne (CCPM). Ce site nous permettra de transmettre plus d'informations et plus vite. Vous serez tous invités à l'alimenter et à l'enrichir. Pour ceux qui ne sont pas équipés d'internet, je suis certain que les voisins relayeront les informations.

Bulletin municipal Valzin
en Petite Montagne 2019

Etat civil

Décès :

LEFEUVRE Patrick le 18/01/2018 né le 17/02/1947 à Fétigny

BARBIER Monique épouse LEFEUVRE le 18/01/2018 née le 10/04/1947 à Fétigny

CHEVALIER Madeleine veuve LIAGU LE 29/01/2018 née le 3/11/1929 à Ugna

RAISER Jean le 7/04/2018 né le 20/04/1924 à Fétigny

HUYGHENS Claude le 10/08/2018 né le 04/03/1941 à Savigna

BOUQUEROD Michel le 24/08/2018 né le 28/04/1945 à Montadroit

MARTINE Monique épouse PERROD le 2/10/2018 née le 3/05/1937 à Montadroit

PARISOT Paul le 6/10/2018 né le 16/06/1924 à Agea

BOISSON Bernadette veuve BOISSON le 26/12/2018 née le 16/10/1939 à Chatonnay

Naissances:

VILAIRE Angèle le 03/12/2018, fille d'Aurélien et de Lucie PASSEMARD à Légna

Mariages :

ROSSI Estelle Christine et BRIDE Fabrice le 29/09/2018 à Agea

Le mot du maire (suite)

Nous n'aurons pas encore « la fibre à la maison » en 2019 mais plusieurs de nos villages verront une nette amélioration de leur internet avec la montée en débit (voir le bulletin de la CCPM).

Pour rendre plus conviviale la vie dans nos villages, nous devons proposer et mettre à disposition des lieux et des projets de rencontres.

Nous disposons de nos anciennes salles d'école qui sont des lieux de rencontre souvent utilisés. Nous pouvons mieux les équiper et les rendre encore plus agréables. Ces salles sont incontournables pour recevoir les manifestations de nos associations, les soirées, les retrouvailles, mais elles sont limitées en capacité d'accueil à environ 50 personnes.

Nous avons décidé en 2017/2018 la construction d'une salle communale au Martelet. Les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2019 et dureront environ un an. Ce sera notre "gros chantier" de 2019. Cette nouvelle salle pourra donc dès l'année 2020, accueillir des manifestations à l'échelle de notre commune. Cet équipement est un investissement structurant pour nos huit villages et l'ensemble des habitants.

Le Conseil Municipal, les associations dans nos villages, Valzin en fête créent du lien et de la convivialité par leurs actions et leurs manifestations. Bravo et merci !!!

Pour compléter « les lieux de rencontre », la CCPM projette la réalisation d'un TIERS LIEUX dont le concept est détaillé dans le dernier bulletin.

De bonnes informations, une meilleure communication, et de nombreuses rencontres amélioreront le « bien vivre ensemble », la qualité de vie des habitants de notre commune.

Je vous invite à venir échanger avec le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et de nous faire part de vos besoins, de vos envies, de vos attentes, de vos idées. Alors à bientôt.

Et n'oublier jamais que nous devons TOUS protéger notre environnement et que nous vivons dans un cadre naturel privilégié.

Meilleurs vœux -Très heureuse année 2019. Bonne lecture à tous,

Gérard CHARRIERE

Travaux 2018

Numérisation des 4 cimetières de la commune.

Etude sur la défense incendie de toute la commune.

A Agea, réfection de la façade de l'ancienne école, achat d'une cuisinière pour la salle et aménagement du four en direction d'Arinthod.

A Fétigny, création d'un columbarium et installation du chauffage électrique dans la salle communale.

A Uгна, réfection de la rue des puits.

A Savigna, réfection de la rue de la malatière.

A Légna, construction d'un abri bus, goudronnage du chemin de grisette et plantation de hêtres et de mélèzes sur la parcelle 29a.

Ateliers informatique

Jean-Pierre SONNEY va reprendre l'animation des ateliers informatique salle de la mairie à Légna... n'hésitez pas à le contacter pour mieux connaître le projet et vous inscrire.

LE BRULAGE À L'AIR LIBRE

Cette pratique est polluante et porte atteinte à la santé et à l'environnement.

Un arrêté départemental règlemente l'emploi du feu dans le JURA (article 84 du règlement sanitaire départemental et 3 et 4 du règlement départemental de l'emploi du feu dans le JURA).

En résumé :

- il interdit l'incinération des déchets ménagers et assimilés catégorie qui inclut les déchets verts.

- il encadre les possibilités de brûlage des déchets verts des exploitants agricoles et forestiers pour lesquels le brûlage est autorisé du 1^{er} Octobre au 14 Février.



Les déchets y compris les déchets verts sont traités par les déchetteries du département.

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Ne nourrissez plus les chats errants

Les nuisances que provoquent les chats errants sont devenues très gênantes, voir insupportables et ceci dans presque tous les villages de la commune. La prolifération des chats errants devient un problème de santé publique. Merci pour votre collaboration.

- Assainissement collectif

Pour les habitations reliées à un système d'assainissement collectif, ne jetez plus dans vos toilettes les lingettes, tampons périodiques, papiers et autres déchets qui perturbent le bon fonctionnement des stations de traitement des eaux usées.

- Poubelles

depuis mi janvier nos bacs gris seront collectés **tous les 15 jours les MERCREDIS** en même temps que les bacs bleus.

Nos villages sont beaux, les poubelles pas vraiment, merci de ranger vos poubelles, le plus rapidement possible après la collecte. Nous préférons tous nos rues et maisons fleuries aux alignements de poubelles en bordure de route.

Merci pour votre compréhension.

SITE INTERNET

Afin d'améliorer la communication entre les habitants, la mairie et les associations, un site internet est en cours de création, et nous serons rattachés au site de la Communauté de Communes.

Afin de le rendre vivant, on a besoin de vous : de vos idées, vos photos, recettes de cuisine, dictons

En fonction de vos demandes, idées, nous essayerons de créer des thèmes et ainsi vous pourrez mettre une petite touche pour l'agrémenter.

Rassurez-vous, quelqu'un les mettra en ligne, vous avez juste à nous fournir les documents que vous récupérez (nous n'en prenons qu'une copie que nous conserverons dans une bibliothèque virtuelle).

On accepte aussi bien les anciennes photos, ou idées que les plus récentes.

Le site doit être à l'image de la Commune et présenter tous nos villages historiques.

A vos archives ou crayons !

AGENDA 2019

Événements festifs

Chatonnay:

- 13 juillet : repas sous chapiteau midi et soir
- mi-août : soirée pétanque avec camion-repas (pizza, couscous, paella...)
- 22 septembre : apéritif pour la Saint Maurice
- 23 novembre : beaujolais nouveau

Foyer du Martelet

- Théâtre (à Arinthod, salle Jeanne D'arc) : samedi 9 février à 20h30, samedi 16 février à 20h30, dimanche 17 février à 14h30, vendredi 22 février à 20h30, samedi 23 février à 20h30 et samedi 2 mars à 20h30
- Bal de pâques, dimanche 21 avril
- et soirée pizzas : samedi 9 novembre

Foyer Rural la Côte des Vignes

- Moto cross le 30 mai
- la fête de Légna le 3 août

Fétigny

- soirée paella mi juillet
- et soirée pizzas mi-août.

VALZIN EN FETE

- Le 9 mars : fête de la bière
- Le 15 juin : Food truck, sans doute à Chatonnay
- Le 12 octobre : repas moules frites

Journée citoyenne

Samedi 18 mai 2019

Une centaine de personnes s'est retrouvée pour partager le repas des anciens de la commune



Informations pratiques

Mairie : 2, rue de l'école Légna

39240 VALZIN-EN-PETITE-MONTAGNE

mairie.valzin@orange.fr (les anciennes @dresses ne fonctionnent plus) tel : 03 84 35 78 31

Ouverture au public :

- lundi 14h- 18h30
- mardi 8h30-12h, 15h30-17h30
- jeudi 8h30-12h, 12h30-17h30
- vendredi 15h-17h

Numéros importants :

- Urgences : 112
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- SAMU : 15
- Centre anti poison : 03 88 37 37 37
- Dépannage EDF : 0810 333 025

Pour SIE Laval Danfia

Villages d' Agea - Legna - Montadroit : 06-81-41-87-12 et 06 60 05 37 89

Pour SIE Valouson Village de Givria - Chatonnay - Savigna - Uгна : 06 08 34 91 48 et 06 87 57 61 48

Pour Fétigny (Régie communale) : 06 87 10 77 38 et 06-81-41-87-12

Défibrillateur communal accessible 24H/24 hall d'entrée de la mairie à Légna.

Déchetterie :

- Lundi, Mercredi, Vendredi 14-17h
- Samedi 9-12h



Les « nouveaux », invités de l'année, plus de 70 ans